



Formations « certifiantes »

Nous vous proposons des formations certifiantes ou des parcours de certification de compétences (intégrant ou non des modules de formation) pour :

- obtenir un certificat validant des compétences/connaissances acquises en entreprise ou en formation ;
- répondre à certaines obligations légale ;
- bénéficier de certains dispositifs de financement (CPF ou période de professionnalisation).

Quelques exemples...

Domaine	Intitulé de la certification ou du diplôme
ETP : Éducation Thérapeutique du Patient	Intervenant dans un programme d'ETP - Module certifiant de 42 h
	Coordonnateur d'un programme d'ETP - Module de 42 h et module de 21 h
Savoirs de base	Socle de connaissances et de compétences - CléA Avec 7 domaines de compétences
Informatique, Bureautique	PCIE avec ou sans formation
	TOSA avec ou sans formation
Direction d'entreprise / d'établissement	Master 2 « Administration des entreprises » (Bac +5)
	Master 1 « Management » (Bac +4)
	Titre Professionnel « Gestionnaire de petite et moyenne structure » (Bac +2)
Management, Tutorat, Formation interne	Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) :
	Certificat « Exercer le rôle de tuteur en entreprise »
	Certificat « Manager un projet »
	Certificat « Animer une équipe de travail »
Sécurité	CACES °
	Habilitations électriques
	Habilitations soudure
	Sauveteur Secouriste du Travail (SST et MAC SST)
Hygiène alimentaire	CHSCT
	HACCP
Langues étrangères	TOEIC avec ou sans formation
	DCL (Diplôme de Compétences en Langues)

Vous souhaitez...

Orienter vos salariés ou agents vers des formations « certifiantes ».

QUI EST CONCERNÉ ?

Les professionnels concernés par certaines thématiques et obligations légales de formation ou d'obtention de certifications ou ayant choisi d'effectuer une formation délivrant une certification ou un diplôme : direction, encadrants/managers, référents/tuteurs, professionnels de la restauration, de l'entretien, de la maintenance, etc.

DANS QUELS DOMAINES ?

Savoir de base, informatique, bureautique, direction, management, tutorat, sécurité, hygiène alimentaire, langues, éducation thérapeutique



Toutes ces formations sont finançables dans le cadre de la professionnalisation et peuvent être éligibles, pour certaines, au financement dans le cadre du CPF. Pour toute information nous consulter.